

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26077293*****Déposé / Reçu le****10 JUIN 2026**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
GrefteN° d'entreprise : **0793 140 690****Nom**(en entier) : **AMADCO BENELUX**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Avenue de la Couronne 297-299, 1050 Bruxelles****Objet de l'acte : Transfert du siège social**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale spéciale tenue le 15 mai 2026 :

L'Assemblée Générale Spéciale décide à l'unanimité de transférer le siège social, à dater de ce 15 mai 2026, à l'adresse suivante : boulevard Louis Schmidt, 24 à 1040 Bruxelles.

L'Assemblée Générale décide, à l'unanimité, de mandater la SRL TAXCOM MANAGEMENT INVEST SRL, représentée par son administrateur, Monsieur Roberto MEO, pour accomplir toutes les formalités administratives nécessaires quant à la publication des décisions prises.

Roberto MEO
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers .
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).